



CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite enfance est un professionnel de l'accueil et de la garde des enfants de moins de 6 ans. Soucieux de répondre à leurs besoins fondamentaux, il réalise des activités de soins quotidiens (préparation de repas, soins d'hygiène) et des activités d'éveil contribuant à leur développement affectif et intellectuel et à leur autonomie. Il assure également l'entretien des locaux et des équipements.

Il peut notamment devenir ATSEM dans les écoles maternelles, auxiliaire petite enfance dans les crèches, agent d'animation dans les centres de vacances, ou assistant maternel à domicile.

DETAILS SUR LA FORMATION

PRE REQUIS

18 ans avant la date de l'examen final

Niveau V (BEP, CAP)

Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit

VOIE D'ACCES

Salarié dans le cadre du CIF,

Salarié dans le cadre du plan de formation

Demandeur d'emploi dans le cadre du CIF

Demandeur d'emploi dans le cadre du CSP

Demandeur d'emploi

Candidat libre

CALENDRIER DE FORMATION

230 heures en centre de formation et 8 à 16 semaines de stage pratique

Formation de septembre à juin

Cours les mercredis et samedis ou mercredis/vendredis



PROGRAMME DE FORMATION CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance:

BLOC 1: Accompagner le développement du jeune enfant	Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte.
	Adopter une posture professionnelle adaptée
BLOC 2: Exercer son activité en accueil collectif	Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
	Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
	Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
BLOC 3: Exercer son activité en accueil individuel	Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant
	Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
	Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
BLOC 3: Exercer son activité en accueil individuel	Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
	Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle Spécificité des publics
	Organiser son action
BLOC 3: Exercer son activité en accueil individuel	Négocier le cadre de l'accueil
	Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
BLOC 3: Exercer son activité en accueil individuel	Elaborer des repas

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

L'Oustal

Formation Continue

Route de Paulhac

31380 Montastruc La Conseillère

fc.loustal31@cneap.fr

05.61.84.22.91